



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis d'attribution de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-52837>

Département(s) de publication : **13, 83, 84**

Annonce n° **25-52837**

---

### Section 1 - Acheteur

#### 1.1 Acheteur

**Nom officiel** : Métropole Aix-Marseille Provence

**Forme juridique de l'acheteur** : Autorité locale

**Activité du pouvoir adjudicateur** : Services d'administration générale

### Section 2 - Procédure

#### 2.1 Procédure

**Titre** : Dispositif d'effarouchement aviaire sur l'Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux de l'Arbois à Aix-en-Provence

**Description** : Dispositif d'effarouchement aviaire sur l'Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux de l'Arbois à Aix-en-Provence. La valeur estimée ci-après s'entend sur la durée totale du marché de 4 ans ferme (partie forfaitaire+ partie accord-cadre à bons de commande).

**Identifiant de la procédure** : 5290975c-166f-4dbf-bac5-5f2ff66d52fb

**Avis précédent** : 4f1ba1de-e5d6-4926-afe9-f9d4325f19df-01

**Identifiant interne** : 74250004

**Type de procédure** : Ouverte

##### 2.1.1 Objet

**Nature du marché** : Services

**Nomenclature principale ( cpv )** : 90922000 Services de lutte contre les parasites

##### 2.1.2 Lieu d'exécution

**Adresse postale** : Métropole Aix-Marseille Provence 58 Bd Charles Livon

**Ville** : Marseille

**Code postal** : 13007

**Subdivision pays (NUTS) :** Bouches-du-Rhône ( FRL04 )

**Pays :** France

**Informations complémentaires :** Le lieu d'exécution est : Installation de stockage de déchets non dangereux de l'Arbois (ISDnD) à Aix-en-Provence. Il s'agit d'un marché public composite correspondant : - Pour partie à un marché ; - Pour partie à un accord-cadre au sens de l'article R. 2162-2 et suivants du code de la commande publique conclu avec un opérateur économique. La partie « accord-cadre » fixe toutes les stipulations contractuelles, il sera exécuté au fur et à mesure de l'émission de bons de commande dans les conditions fixées aux articles R. 2162-13 et R. 2162-14 du code de la commande publique. Pour la partie accord, le montant minimum est de 70000 euros HT et le montant maximum est de 300000 Euros HT sur la durée totale de 4 ans ferme. Pour la partie forfaitaire, la valeur estimée est de 328 240,00 Euros HT soit 393 888,00 Euros TTC et pour la partie accord-cadre, la valeur estimée est de 148 360,00 Euros HT soit 178 032,00 TTC sur la durée totale de 4 ans ferme, soit un total de valeur estimée de 476600 Euros HT soit 571920 Euros TTC. La remise de la copie de sauvegarde s'effectuera soit par envoi postal (en recommandé avec A.R ou par tout moyen permettant de donner date et heure certaines de réception et de garantir la confidentialité des documents), soit par remise directe contre récépissé de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 16h30 du lundi au vendredi (sauf jours fériés) aux adresses ci-dessous : - Par remise directe (y compris Chronopost ou équivalent) : Métropole Aix-Marseille-Provence Direction de la Commande Publique - Service des Marchés Immeuble « Le Balthazar » 2 boulevard Euroméditerranée Quai d'Arenc, 2ème étage Nord 13002 Marseille - Par voie postale : Métropole Aix-Marseille-Provence Immeuble « Le Balthazar » 2 boulevard Euroméditerranée Quai d'Arenc, Rdc 13002 Marseille Les candidats pourront obtenir le dossier de consultation jusqu'à la date limite de remise des offres indiquée dans l'avis d'appel public à la concurrence correspondant. Tous les documents seront remis gratuitement. Pour obtenir le dossier sur la plateforme électronique : <https://marchespublics.ampmetropole.fr/> Il sera demandé au candidat effectuant un retrait de fournir une adresse mail. Celle-ci sera utilisée pour lui transmettre les éventuels renseignements complémentaires. L'attention des candidats est attirée sur la nécessité de fournir une adresse mail valide et régulièrement consultée. -Pour tous renseignements complémentaires sur cette consultation, le candidat doit se reporter au Règlement de la Consultation. -Conformément à l'article R2132-7 du Code de la Commande Publique, la remise des offres par voie dématérialisée est obligatoire. La remise des offres sous forme dématérialisée sera effectuée à l'adresse : <https://marchespublics.ampmetropole.fr/> - Les candidats devront remettre les déclarations, certificats et attestations prévus aux articles R. 2142-1, R. 2143-3 et R. 2143-11 du Code de la commande publique, permettant de vérifier que le candidat satisfait aux conditions de participation à la consultation : cf. Article 9 du Règlement de la consultation.

### 2.1.3 Valeur

**Valeur estimée hors TVA :** 476,600 Euro

**Valeur maximale de l'accord-cadre :** 300,000 Euro

### 2.1.4 Informations générales

**Informations complémentaires :** Il s'agit d'un marché public composite correspondant : - Pour partie à un marché ; - Pour partie à un accord-cadre au sens de l'article R. 2162-2 et suivants du code de la commande publique conclu avec un opérateur économique. La partie « accord-cadre » fixe toutes les stipulations contractuelles, il sera exécuté au fur et à mesure de l'émission de bons de commande dans les conditions fixées aux articles R. 2162-13 et R. 2162-14 du code de la commande publique.

**Base juridique :**

Directive 2014/24/UE

## Section 5 - Lot

### 5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

**Titre :** Dispositif d'effarouchement aviaire sur l'Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux de l'Arbois à Aix-en-Provence

**Description :** Dispositif d'effarouchement aviaire sur l'Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux de l'Arbois à Aix-en-Provence. La valeur estimée ci-après s'entend sur la durée totale du marché de 4 ans ferme (partie forfaitaire+partie accord-cadre à bons de commande)

**Identifiant interne :** 74250004

#### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 90922000 Services de lutte contre les parasites

#### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Adresse postale :** Métropole Aix-Marseille Provence 58 Bd Charles Livon

**Ville :** Marseille

**Code postal :** 13007

**Subdivision pays (NUTS) :** Bouches-du-Rhône ( FRL04 )

**Pays :** France

**Informations complémentaires :** Le lieu d'exécution est : Installation de stockage de déchets non dangereux de l'Arbois (ISDnD) à Aix-en-Provence

#### 5.1.3 Durée estimée

**Date de début :** 16/06/2025

**Durée :** 48 Mois

#### 5.1.5 Valeur

**Valeur estimée hors TVA :** 476,600 Euro

**Valeur maximale de l'accord-cadre :** 300,000 Euro

#### 5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) :** oui

**Informations complémentaires :** Il s'agit d'un marché public composite correspondant : - Pour partie à un marché ; - Pour partie à un accord-cadre au sens de l'article R. 2162-2 et suivants du code de la commande publique conclu avec un opérateur économique. La partie « accord-cadre » fixe toutes les stipulations contractuelles, il sera exécuté au fur et à mesure de l'émission de bons de commande dans les conditions fixées aux articles R. 2162-13 et R. 2162-14 du code de la commande publique. La valeur estimée totale est de

476600 Euros HT (571920 Euros TTC) sur la durée totale décomposée comme suit : Partie forfaitaire de 328 240,00 Euros HT (393 888,00 Euros TTC) et partie accord-cadre à bons de commande de 148 360,00 Euros HT (178 032,00 TTC), sur la durée totale du marché de 4 ans ferme. Pour la partie accord-cadre à bons de commande, le montant minimum est de 70 000 Euros HT et le montant maximum est de 300 000 Euros HT sur la durée totale de 4 ans ferme.

#### 5.1.7 Marché public stratégique

**Méthode utilisée pour réduire l'incidence environnementale** : La protection et la restauration de la biodiversité et des écosystèmes

**Critères marchés publics écologiques** : Critères applicables aux marchés publics écologiques de l'UE

#### 5.1.10 Critères d'attribution

**Critère :**

**Type** : Prix

**Description** : Le critère prix sera calculé en prenant en compte le montant global des prix en TTC.

**Catégorie du critère d'attribution seuil** : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

**Nombre critère d'attribution** : 70

**Critère :**

**Type** : Qualité

**Description** : Valeur technique : \* Sous-critère A : Adéquation des moyens humains mis à disposition par le candidat pour la réalisation des prestations : 50 %  
\* Sous-critère B : Pertinence de l'organisation mise en oeuvre pour réaliser les prestations : 50%

**Catégorie du critère d'attribution seuil** : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

**Nombre critère d'attribution** : 25

**Critère :**

**Type** : Qualité

**Description** : Valeur environnementale : Performances en matière de protection de l'environnement

**Catégorie du critère d'attribution seuil** : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

**Nombre critère d'attribution** : 5

#### 5.1.15 Techniques

**Accord-cadre :**

Accord-cadre, sans remise en concurrence

**Informations sur le système d'acquisition dynamique :**

Pas de système d'acquisition dynamique

## 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal administratif de Marseille

**Informations relatives aux délais de recours :** Instance chargée des procédures de recours Tribunal administratif de Marseille, 31 rue Jean-François Leca, 13002 Marseille, Tél : +33 491134813, Courriel : greffe.ta-marseille@juradm.fr, Fax : +33 491811387, Site web : <http://marseille.tribunal-administratif.fr> Le requérant peut saisir le tribunal administratif de Marseille de manière dématérialisée, par le biais de l'application informatique « Télérecours citoyen » accessible depuis le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr) v Précisions concernant les délais d'introduction des recours - Un recours en référé précontractuel peut être introduit depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du marché par la personne publique. A partir de la signature du marché ce recours n'est plus ouvert (application des articles L. 551-1 et suivants, et R. 551-1 et suivants du code de justice administrative). - Un recours en référé contractuel peut être introduit conformément aux dispositions de l'article L. 551-13 du code de justice administrative au plus tard le trente et unième jour suivant la publication d'un avis d'attribution du contrat ou, pour les marchés fondés sur un accord-cadre ou un système d'acquisition dynamique, suivant la notification de la conclusion du contrat. - En l'absence de la publication d'avis ou de la notification mentionnées à l'alinéa qui précède, la juridiction peut être saisie jusqu'à l'expiration d'un délai de six mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat. Toutefois ce recours n'est pas ouvert au demandeur ayant fait usage du recours prévu à l'article L. 551-1 dès lors que l'acheteur a respecté la suspension prévue à l'article L. 551-4 et s'est conformé à la décision juridictionnelle rendue sur ce recours. - Un recours gracieux peut être formé dans un délai de 2 mois à compter de la publication ou de la notification de la décision contestée. Ce recours interrompt le cours du délai contentieux qui n'est susceptible que d'une seule prorogation. - Un recours pour excès de pouvoir peut être introduit dans les 2 mois à compter de la notification ou de la publication de la décision ou de l'acte contesté. Pour le concurrent évincé le recours pour excès de pouvoir n'est plus ouvert à compter de la conclusion du contrat (application de l'article R. 421-1 du code de justice administrative) - Un référé suspension peut être introduit avant la signature du marché contre les actes détachables du contrat (application de l'article L. 521-1 du code de justice administrative). - Tout tiers à un contrat administratif susceptible d'être lésé dans ses intérêts de façon suffisamment directe et certaine par sa passation ou ses clauses est recevable à former devant le juge du contrat un recours de pleine juridiction contestant la validité du contrat ou de certaines de ses clauses non réglementaires qui en sont divisibles. Ce recours doit être exercé, y compris si le contrat contesté est relatif à des travaux publics, dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis d'attribution mentionnant la conclusion du contrat et les modalités de sa consultation dans le respect des secrets protégés par la loi. A partir de la conclusion du contrat, ces tiers auxquels ce recours est ouvert ne sont plus recevables à demander l'annulation pour excès de pouvoir des actes préalables qui en sont détachables (Conseil d'Etat, 4 avril 2014, Département de Tarn-Et-Garonne, no 358994) Instance chargée des procédures de recours Nom officiel : Tribunal administratif de Marseille Adresse postale : 31 rue François Leca Ville : Marseille Code postal : 13002 Pays : France Courriel : greffe.ta-marseille@juradm.fr Téléphone : +33 491134813 Fax : +33 491811387 Adresse internet: <http://marseille.tribunal-administratif.fr> i Médiation Organe chargé des procédures de médiation Nom officiel : Comité consultatif interrégional de règlement amiable - Préfecture de Région Adresse postale : place Felix Baret CS 80001 Ville : Marseille Cedex 06 Code postal : 13282 Pays : France Téléphone : +33 484354000 Adresse internet : <https://www.prefectures-regions.gouv.fr/provence-alpes-cote-dazur> v Pour les différends liés exclusivement à l'exécution du marché Comité consultatif interrégional de règlement amiable conformément à l'article R. 2197-1 du code de la commande publique

- Préfecture de région Adresse postale : place Félix Baret, CS 80001 Code postal : 13282  
MARSEILLE CEDEX 06 Téléphone : 04 84 35 40 00 Site web : <https://www.prefectures-regions.gouv.fr/Provence-Alpes-Côte-D'azur> Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours Nom officiel : Greffe du Tribunal administratif de Marseille Adresse postale : 31 rue Jean-François Leca Ville : Marseille Code postal : 13002 Pays : France Courriel : [Greffe.ta-marseille@juradm.fr](mailto:Greffe.ta-marseille@juradm.fr) Téléphone : +33 491134813 Fax : +33 491811387 Adresse internet : <http://marseille.tribunal-administratif.fr>

## Section 6 - Résultats

### 6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0001

Aucun lauréat n'a été choisi et la mise en concurrence est clos.

**La raison pour laquelle un lauréat n'a pas été choisi** : Aucune offre, aucune demande de participation, ni aucun projet n'a été reçu

#### 6.1.4 Informations statistiques

**Offres ou demandes de participation reçues** :

**Type de soumissions reçues** : Offres

**Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues** : 0

## Section 8 - Organisations

### 8.1 ORG-0002

**Nom officiel** : Tribunal administratif de Marseille

**Numéro d'enregistrement** : 171 300 056 00024

**Adresse postale** : 31 rue Jean-François Leca

**Ville** : 13002 marseille

**Code postal** : 13281

**Subdivision pays (NUTS)** : Bouches-du-Rhône ( FRL04 )

**Pays** : France

**Adresse électronique** : [greffe.ta-marseille@juradm.fr](mailto:greffe.ta-marseille@juradm.fr)

**Téléphone** : 04 91 13 48 13

**Adresse internet** : <http://marseille.tribunal-administratif.fr>

**Rôles de cette organisation** :

**Organisation chargée des procédures de recours**

### 8.1 ORG-0001

**Nom officiel** : Métropole Aix-Marseille Provence

**Numéro d'enregistrement** : 200 054 807 00017

**Adresse postale** : 58, boulevard Charles Livon

**Ville** : MARSEILLE

**Code postal :** 13007

**Subdivision pays (NUTS) :** Bouches-du-Rhône ( FRL04 )

**Pays :** France

**Adresse électronique :** [commande-publique.entreprises@ampmetropole.fr](mailto:commande-publique.entreprises@ampmetropole.fr)

**Téléphone :** 0491999900

**Adresse internet :** <https://ampmetropole.fr/>

**Profil de l'acheteur :** <https://marchespublics.ampmetropole.fr/entreprise>

**Rôles de cette organisation :**

**Acheteur**

#### **Informations relatives à l'avis**

**Identifiant/version de l'avis :** d42d3999-e31e-4b03-9a13-6cc9fc973d4e - 01

**Type de formulaire :** Résultats

**Type d'avis :** Avis d'attribution de marché ou de concession – régime ordinaire

**Date d'envoi de l'avis :** 12/05/2025 à 10:12

**Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible :** français

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication :** 12/05/2025